



LIVRET PÉDAGOGIQUE



TEMPLIERS DE L'AUBE

Le serious game sur l'histoire des templiers

Après avoir personnalisé votre avatar, l'épisode 1 vous entraîne dans un voyage temporel: votre mission sera d'infiltrer l'Ordre des Templiers et de vous faire accepter dans une commanderie. Venu d'un futur dans lequel toute l'humanité vit en paix, vous devenez membre d'une agence dont le but est d'approfondir vos connaissances sur l'Histoire et tout particulièrement sur celle des Templiers dans l'Aube.

Vous serez soumis à un code strict et ne devrez pas laisser de traces, créer de paradoxes temporels, ni changer le cours des événements historiques. Vous devrez être capable de passer pour des habitants de l'époque sans créer d'anachronismes.

Il vous faudra prouver vos connaissances sur les us et coutumes du Moyen-Age et certainement faire usage de divers déguisements... Vous connaissez déjà cette période, parfait, passez les tests et évoluez dans le jeu. Si toutefois, vous ne maîtrisez pas toutes les coutumes de l'époque, pas de panique, nous avons prévu pour vous des séances de rattrapage.

Une fois que vous aurez fait vos preuves, la mission de l'épisode 2 s'ouvrira à vous. En tant que Templier, des missions vous seront assignées et vous découvrirez de nouveaux mini-jeux. Hugues de Payns, l'un des pères fondateurs de l'Ordre des Templiers vous fera-t-il confiance ? Percerez-vous le secret du trésor des Templiers ?

**Pour le savoir inscrivez-vous gratuitement au jeu des Templiers de l'Aube !
Entrez dans le monde des chevaliers de l'ordre du Temple et menez à bien la quête qui
vous guidera jusqu'à leur trésor sur**

www.templiersdelaube.com

À PROPOS DE LA VILLE DE TROYES

Le château des comtes

Le comte Thibaud II de Champagne fit bâtir, à l'époque du concile de Troyes, le nouveau palais comtal, à l'actuel emplacement de la place du Préau. Auparavant, le château comtal était situé dans l'espace qui allait de l'actuelle église réformée jusqu'à la place de la Tour qui tire précisément son nom de la dernière grosse tour du château ayant subsisté jusqu'au XIXe siècle : il en reste d'ailleurs une photographie.

L'emplacement de la commanderie

À Troyes, la commanderie des templiers était située à l'emplacement du cours Saint-François de Sales. L'ordre du Temple possédait, dans ce quartier, de nombreuses maisons qui étaient louées aux marchands venant à Troyes pour les foires de Champagne.

À PROPOS DE L'ORDRE DU TEMPLE

Moines et guerriers

L'ordre du temple était un ordre religieux et militaire, c'est-à-dire que les templiers étaient à la fois des moines et des guerriers. Leur règle de vie, rédigée au concile de Troyes, en 1129, leur imposait une existence austère partagée entre la prière et le combat. Elle exigeait comme principales qualités : la discipline et le courage.

Bases logistiques

Les commanderies étaient les bases logistiques des templiers, leur fournissant les revenus nécessaires au financement de la guerre en Orient. Comme les chevaliers de l'ordre du Temple étaient sur le front, les commanderies situées en Occident, à l'arrière, étaient le plus souvent dirigées par des frères servants, dont le commandeur. Quelques templiers y vivaient, constituant les « cadres » de la commanderie. Les villageois des environs, salariés de la commanderie, formaient la majeure partie de la main d'oeuvre.

Les commanderies

La commanderie templière était un établissement comparable à un monastère, composé d'une chapelle et de bâtiments communautaires (dortoir, réfectoire, salle du chapitre...).

À la campagne, les commanderies étaient destinées à l'agriculture (Payns, Avaleur, Fresnoy, Mesnil-Saint-Loup, Thors, Bonlieu...) ou à la sylviculture (La Loge Bazin). En ville (Troyes, Provins...), elles étaient davantage tournées vers le commerce. Parallèlement, les commanderies possédaient des moulins, des pressoirs, des fours banaux où les villageois devaient cuire leurs pains.

Chevaliers, servants et chapelains

Les templiers se répartissaient en trois catégories : les chevaliers (d'origine noble), les servants (ou sergents) (d'origine bourgeoise ou paysanne) et les chapelains (les prêtres de l'Ordre). Tous portaient le nom de templiers et la cérémonie de réception au sein de l'ordre du Temple était la même pour tous. Tous prononçaient les vœux de pauvreté, obéissance et chasteté.

Tous avaient une croix rouge sur leur manteau. Celui des chevaliers était blanc, celui des servants était noir ou brun.

Hospitaliers et teutoniques

L'ordre du Temple a été le premier ordre religieux et militaire. Il y en eut d'autres, fondés également à Jérusalem au XIIe siècle, principalement les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui portaient un manteau noir orné d'une croix blanche, et les chevaliers teutoniques, vêtus d'un manteau blanc orné d'une croix noire.

Les femmes

En théorie, la Règle interdisait aux femmes d'intégrer l'ordre du Temple mais les archives montrent qu'il y eut des « données », des « consoeurs » et des « soeurs » du Temple affiliées aux commanderies. Elles donnaient des biens pour bénéficier de la protection des templiers, d'autres se donnaient à l'ordre du Temple pour partager les mêmes valeurs spirituelles que les frères. Elles vivaient au sein des commanderies et participaient à la vie de la communauté.





À PROPOS DE LA FORÊT

Les « droits d'usage »

Pour accéder aux ressources de forêt, les paysans devaient payer à son propriétaire (seigneur laïque ou congrégation religieuse) des « droits d'usage ». Ces taxes payées par les communautés villageoises étaient diverses : le droit de « bois mort » permettait de ramasser des bois secs tombés à terre pour en faire des fagots, le droit de « mort bois » autorisait la coupe d'arbres de second choix (épineux, houx, aulne, saule et tremble). S'ils disposaient d'un « droit de panage », les paysans pouvaient faire paître leur bétail dans la forêt, les terres défrichées étant réservées à l'agriculture. Ainsi, on croisait dans les bois des vaches et des boeufs mais aussi des moutons et surtout des porcs à demi sauvages, friands de glands... Les chèvres, parce qu'elles dévoraient toutes les jeunes pousses, y étaient toujours interdites.

La chasse

La chasse était un droit exclusivement réservé au seigneur et le braconnage était réprimé. Le gibier, outre sa viande, offrait de nombreuses ressources exploitées économiquement : fourrure, peau, corne, os, boyaux...

À PROPOS DE LA CUISINE

Le poisson, aliment des « Jours maigres »

La cuisine du Moyen Âge se caractérise par l'importance du poisson. Dans notre région, la pisciculture s'effectuait dans les rivières mais surtout dans les étangs, créés en partie dans cet objectif. De mer ou d'eau douce, les poissons (maquereaux, sardines, merlans, saumons, truites, harengs, carpes, perches, brochets, anguilles, etc.) étaient salés, séchés ou fumés pour être conservés.

Le commerce en était particulièrement lucratif parce que la religion imposait aux fidèles d'en consommer pendant les « jours maigres » qui, selon la piété de chacun, s'élevaient de 100 à 200 par an.

Ni assiette, ni fourchette

Au Moyen Âge, les repas quotidiens comme les festins se déroulaient sans assiette, ni fourchette. Les convives se servaient directement dans le plat avec leurs doigts et, éventuellement, ils posaient leur portion sur une épaisse tranche de pain rassis, parfois elle-même placée sur une planchette de bois qu'on appelait le tranchoir.

Les écuelles étaient réservées aux sauces. On se rinçait les doigts dans des bassins à eau et on s'essuyait les mains dans la nappe.



À PROPOS DE LA MUSIQUE

Les instruments

La musique médiévale se compose de mélodies mêlant les influences celtiques et orientales. Du XIe au XVe siècle, elle connaît une grande évolution suite aux échanges culturels consécutifs aux croisades. Les instruments étaient nombreux. Actuellement, certains sont restés identiques, d'autres se sont transformés, d'autres encore ont disparu.

Figuraient parmi les instruments à cordes : la harpe, le psalterion, le tympanon, le luth, la mandore, la vièle, le rebec, la vièle à roue... Le frestel, le flageolet (ou pipeau), la flûte à bec, le cor (ou cornet), la trompette étaient les principaux instruments à vent. Le chalumeau, la chalémie, la cornemuse, le cromorne appartenaient à la catégorie des instruments à vent à anche. Enfin, les cymbales, les cloches, les carillons et les castagnettes se rangeaient parmi les percussions.

À PROPOS DE DAME CHRISTELLE

La chevelure

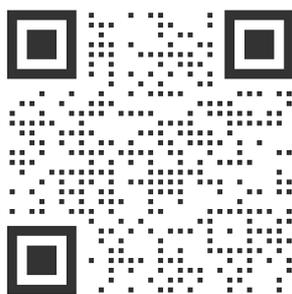
Au Moyen Âge, une femme, surtout si elle était noble, avait forcément des cheveux très longs, tressés en longues nattes puis noués en chignon. En public, elle portait un voile pour couvrir, totalement ou partiellement, sa chevelure





Testez vos connaissances et tentez de
percer le secret des Templiers sur

www.templiersdelaube.com



AUBE
en Champagne

 **FREMENCORP** 

Comité Départemental du Tourisme de l'Aube en Champagne
34 quai dampienne - 10000Troyes
www.aube-champagne.com
Contact : Grégory Davailaud - +33 (0)3 25 42 50 77

Fremencorp
2 Rue Gustave Eiffel - 104-30 Rosières-près-Troyes
www.fremencorp.com
Contact : Renaud Boclet - +33 (0)3 25 80 00 92